

Ordre public – prévention des incivilités

Catalogue de mesures du Conseil municipal

1. MESURES GÉNÉRALES

MESURES		DÉPARTEMENTS
1.1	Approbation d'un arrêté concernant les places et les jardins publics	Conseil municipal
1.2	Mise en place d'un contrat sur les points sensibles (LPol art. 30 et ss) afin de définir les objectifs à atteindre entre la Police cantonale bernoise et les autorités communales	Mairie
1.3	Création d'affiches pour rappeler les règles à respecter	Bâtiments
1.4	Mise en place de rondes de prévention et de sensibilisation afin de favoriser un dialogue avec les jeunes (Travailleur social hors mur)	Mairie pour la phase d'expérimentation
1.5	Rechercher, développer un lieu de rassemblement pour les jeunes en soirée (mesures à discuter avec les jeunes pour un projet porté par les jeunes)	Conseil municipal
1.6	Mettre sur pied la séance d'échange et de dialogue avec les riverains	Conseil municipal
1.7	Mise en place d'un social lab concernant les incivilités (mandats à la HEG Neuchâtel)	Urbanisme et mobilité

2. MESURES LOCALISÉES POUR L'ESPLANADE DES COLLÈGES

MESURES		DEPARTEMENTS
2.1	Pose d'affiches en dibond avec les règles à respecter	Bâtiments
2.2	Nettoyage de l'Esplanade avant l'arrivée des élèves (dès 7 heure du matin)	Urbanisme
2.3	Extinction de l'éclairage public	Equipement
2.4	Prévention et sensibilisation par les animateurs jeunesse ou un travailleur social hors murs	Action sociale
2.5	S'approprier l'Esplanade durant les heures de cours	Ecoles



3. MESURES LOCALISÉES POUR LA PLACE DE SPORT DE BEAU-SITE

MESURES		DEPARTEMENTS
3.1	Pose d'affiches en dibond avec les règles à respecter	Bâtiments
3.2	Extinction de l'éclairage public	Bâtiments
3.3	Prévention et sensibilisation par les animateurs jeunesse ou un travailleur social hors murs	Action sociale
3.4	Fermeture électrique des portes du terrain selon les horaires définis	Bâtiments

4. MESURES LOCALISÉES POUR LES JARDINS PUBLICS

MESURES		DEPARTEMENTS
4.1	Pose d'affiches en dibond avec les règles à respecter	Bâtiments
4.2	Extinction de l'éclairage public si techniquement possible	Equipement
4.3	Prévention et sensibilisation par les animateurs jeunesse ou un travailleur social hors murs	Action sociale
4.4	Jardin public de la Rue du Vallon : suppression de la haie de thuyas côté route afin de rendre le lieu plus visible	Bâtiment / Urbanisme
4.5	Jardin public de la Rue du Vallon : adaptation de l'aménagement de la rampe de skateboard	Bâtiments
4.6	Nettoyage régulier et complet des jardins publics	Urbanisme